

Communiqué de presse commun

Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

BOITE 29 - 80 RUE DE MONTREUIL 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16
union@snuisudtresor.fr snuisudtresor.fr

Fédération des syndicats Sud étudiant

25/27 rue des envergures 75020 Paris
sud-etudiant@sudetudiant.org

Contact : François Amaël 06 84 30 78 96
Nuñez Sylvain 06 74 67 39 83

Paris, le 16 juillet 2010

Demi part et APL ou comment précariser encore un peu plus les étudiants

Ce n'est pas à nous de payer la crise ! Sud Etudiant et l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires s'insurgent devant l'annonce par le ministre François Baroin, de la suppression prochaine du cumul de l'APL et de la demi part fiscale.

Le ministre du budget François Baroin a annoncé ses nouvelles mesures de restrictions budgétaires, qui pénaliseront une nouvelle fois les plus précaires. En effet, les 700 000 étudiant-e-s non boursier-e-s qui bénéficient actuellement d'une aide au logement de la Caisse d'allocation familiale d'en moyenne 200€ par mois vont devoir choisir entre cette aide essentielle et la demi part fiscale accordée à leurs parents pour le soutien d'un enfant étudiant (cas du rattachement). Les APL sont pour la majorité des étudiant-e-s la seule aide de l'Etat pour vivre et poursuivre leurs études dans des conditions décentes. Deux « solutions » sont envisageables. Si un foyer renonce à cette aide au bénéfice de la demi part fiscale, c'est une dépense supplémentaire de 2 400€ par an que devront assumer les parents. Si au contraire, l'étudiant-e conserve ses APL, ses parents devront au minimum s'acquitter de 587€ supplémentaires sur leur impôt sur le revenu (calcul sur la base d'une famille de 3 enfants dont un étudiant).

Aujourd'hui, le montant moyen des bourses s'élève à 150-180€ mais 70% des étudiant-e-s n'en bénéficient pas. Ce système truffé d'insuffisances condamne la moitié des étudiant-e-s à travailler pour financer leurs études avec tout ce que cela comporte (emplois du temps surchargés, échecs et abandons pour seules raisons financières).

Plus largement, ce sont les conditions de logement des étudiant-e-s qui sont catastrophiques : seulement 160 000 logements en cité universitaire pour 2,2 millions d'étudiant-e-s sur toute la France ! Cette situation est inacceptable parce que le logement est actuellement basé quasi exclusivement sur l'offre privée, qu'elle place les étudiant-e-s dans des situations de précarité et d'extrême dépendance vis-à-vis de leur famille. Ensuite parce qu'elle implique de profondes inégalités qui sont loin d'être comblées par les mesures gouvernementales. Les mesures annoncées par le gouvernement vont aggraver les inégalités devant les études, les enfants de parents modestes devront travailler et/ou étudier moins !

Actuellement pour la plupart des étudiant-e-s, l'habitation est le premier poste budgétaire (environ 60%). Sud étudiant condamne la politique d'austérité du gouvernement et continue de revendiquer la construction massive de nouveaux logements publics et la rénovation à grande échelle des cités universitaires délabrées.

Dans ce contexte de précarité rampante, de réforme des retraites, de chômage dans toutes les catégories de la population, cette annonce sonne comme une énième provocation de la part d'un gouvernement qui s'acharne contre la jeunesse et les plus démunis. Si le ministère du Budget nous explique que « *le principe du non cumul entre aide fiscale et aide sociale est arrêté* », mais que les modalités « *sont encore à définir* », chacun aura compris que les mesures visent à restreindre les droits. L'heure n'est pas à la discussion sur les modalités mais au maintien de ces dispositifs qui, à l'heure actuelle, ne suffisent déjà pas toujours. Contrairement à ce que fait le gouvernement, vouloir sortir de la crise, c'est investir dans l'avenir, ce qui passe par des moyens en faveur des étudiants.